



Demande de conseils sur mon statut fiscale

Par **marcel bro**, le **08/03/2010** à **11:48**

Bonjour,

je vais bientôt faire l'achat d'un bien immobilier en région parisienne afin de pouvoir me loger la semaine car je suis formateur itinérant en (profession libérale) depuis maintenant quatre ans je vis à l'hôtel la semaine.

A ce jour j'ai remis mon adresse et ma raison sociale chez mes parents
mes questions sont les suivantes:

-Si j'achète ce bien est-il préférable fiscalement de le déclarer en résidence principale ou en résidence secondaire?

-Comme je suis en déplacement la semaine je fais en moyenne 1000kms par semaine avec mon véhicule privé (domicile travail) ces frais sont déductibles des impôts car je suis en frais réel si je suis en résidence principale je risque peut-être de ne plus pouvoir déclarer mes frais réels?

-Peut-on avoir deux adresses une professionnelle et une pour le privé?

-Il y a-t-il une grosse différence budgétaire en fin d'année entre le fait de déclarer cet appartement en résidence secondaire ou en résidence principale?

Pour conclure comme je suis indépendant le prix de mes prestations en région parisienne est supérieur à mes autres collègues franciliens étant donné mon éloignement géographique si je change mon adresse pour la mettre à Paris mon client risque de revoir mes tarifs c'est pourquoi je me pose toutes ces questions.

J'aimerais avoir vos remarques et vos conseils concernant la marche à suivre en vous remerciant tous à l'avance pour vos commentaires.

marcel bro